

Grandes Randonnées Saint-Germainoises

Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

64 rue du Dessous des Berges – 75013 PARIS - n° IM075100382

Presqu'île de Crozon et Aulne Maritime Séjour du samedi 9 au samedi 16 Septembre 2023 En Bretagne, au bout du monde...



La presqu'île de Crozon, promontoire minéral en forme de croix qui s'avance dans la mer d'Iroise, est baignée au nord par la Rade de Brest et au sud par la Baie de Douarnenez. Particulièrement accidenté, le littoral de la presqu'île offre de superbes balcons sur la mer, alternant falaises escarpées, caps, pointes, landes battues par le vent et longues plages de sable. Protégée par le PNR d'Armorique, la presqu'île de Crozon compte parmi les plus beaux paysages de Bretagne. Au programme : paysages sauvages, cités de caractère, enclos paroissiaux et ports de pêche.

Accès :

Par la route : à 555 Km de St Germain par A11 et N164 via Le Mans, Rennes et Carhaix

Par le train : Paris/Châteaulin « embranchement » via Quimper en TGV + TER. Navette bus entre Châteaulin et le village Cap France. Pour le regroupement des participants, des informations sur l'horaire du train et la navette bus seront communiquées ultérieurement.

Hébergement, restauration et animations :

Village vacances Cap France Exception « Hôtel Club Ker Beuz » **** à Trégarvan à 7 km de la mer (Site internet : <https://kerbeuz.bzh/>). Le village vacances est situé à l'entrée de la presqu'île de Crozon, au pied du Menez Hom dans un parc paysager de 5 hectares Hébergement en chambre de 2 personnes entièrement rénovées (douches italiennes, TV et Wifi) en pension complète avec service hôtelier quotidien. Espace bien-être (piscine couverte et chauffée, sauna, spa et salle de fitness). Cuisine élaborée à partir de produits frais locaux dans une démarche 4 saisons. Possibilités de spécialités à base de produits de la mer (supplément). Panier repas pour le pique-nique. Espace crêperie et salon-bar ambiance cosy. Quelques possibilités de chambres individuelles (supplément de 140€/semaine). Apéritifs et animations en soirée.

Programme indicatif :

Les chemins côtiers de la presqu'île présentent des passages délicats et des dénivelés. Ils sont majoritairement classés difficiles dans les Topoguides. Bâtons de randonnée avec embouts caoutchoutés recommandés. Randonnées encadrées par des animateurs GRSG. Boucle autour de Camaret en passant par les pointes du Gouin et de Pen-Hir (18km/+283m). - Boucles au départ de Morgat (16km/+367m) et tour du Cap de la Chèvre (4km/+80m). - La rando de Marie-Do : L'île de l'Aber et la pointe de Tréboul (17km/+360m). - La vallée de l'Aulme (15km/+327m) et village cité du Faou (4km/+32m). - Le Tour de Landevennec et sa forêt (18km/+449m). - Le sommet du Menez-Hom (13km/+335m), St Anne-la-Palud (3km/+60m). et visite libre de Locronan

Transports sur place :

Covoiturage, il faudra suffisamment de véhicules sur place pour aller aux départs des randonnées. Les chauffeurs seront indemnisés

Assurance :

Assurance annulation/ interruption de séjour incluse dans coût du séjour. La notice d'assurance sera transmise aux personnes inscrites.

Coût : 700€ par personne. **Ne comprend pas :** le transport entre votre domicile et l'Hôtel Club Ker Beuz

Conditions d'inscription : 24 participants maximum. **Inscription avant le 31 dec.2022**, accompagnée d'un chèque d'acompte de 230€ encaissé fin janvier 2023, d'un chèque de 230€ encaissé mi-avril 2023, et d'un chèque de 240€ pour solde encaissé début août 2023.

Organisateurs : Philippe Girardin - 06 08 69 57 06 aidé de Marie-Pierre Delaigue 06 10 03 66 83

Rappel : en cas d'annulation de votre fait quel qu'en soit le motif, les remboursements ne pourront être effectués que dans le respect des conditions propres à chaque prestataire de service selon l'article deux de notre règlement intérieur.

✂

Bulletin d'inscription

à retourner à Philippe Girardin - 16 avenue de l'Échaudée – 78112 Fourqueux

Nom.....Prénom(s).....Tél.....N° licence FFRP :.....

1) Souhaite(ent) participer au séjour «Ker Beuz» et règle(ent) la somme de 230€ x.....= € , de 230€x...=.....€ et de 240€ x...=.....€ à l'ordre des G.R.S.G.

2) Viendra(ont) avec sa(leur) voiture et accepte(nt) d'assurer du covoiturage entre St Germain et Ker Beuz : oui combien :..... non

3) Viendra(ont) en train Paris/Quimper/Châteaulin: oui non

4) Personne à contacter en cas d'incident ou problème : Nom.....Téléphone.....

5) Avec quel autre participant de ce séjour souhaitez-vous partager votre chambre ?.....

6/ Souhaite une chambre individuelle : oui joindre un chèque complémentaire de 140€ à l'ordre des GRSG. Encaissement fin janvier 2023

Date :

signature :